

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article599>



Education à la sécurité routière

- Le collège - Le CDI -

Date de mise en ligne : lundi 5 décembre 2011

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

Le premier volet d'éducation à la sécurité routière s'ouvre du 5 décembre au 16 décembre 2011 au CDI.

Il s'adresse essentiellement aux élèves de 5ème qui doivent se préparer aux épreuves de l'ASSR de niveau 1, et aux élèves de 3ème qui doivent se préparer aux épreuves de l'ASSR de niveau 2. Il s'adresse également aux élèves qui sont en âge de passer ces épreuves.

Une exposition de la MAIF intitulée "La bonne conduite" leur est présentée. Cette exposition est assortie d'un questionnaire auquel les élèves doivent répondre pendant l'heure de passage de leur classe.



Pour parfaire leurs connaissances, les élèves ont accès à des ressources en ligne, des quiz et des activités interactives pour s'entraîner. Ils pourront les trouver répertoriées sur E-Sidoc (portail du CDI, rubrique "[S'informer sur la sécurité routière](#)").

Un deuxième volet, intitulé "[Journée Véhicule, Individu, Environnement](#)", sera mis en place le 5 janvier 2012, à l'intention des élèves de 3ème. Cette journée, organisée par l'association Prévention MAIF en partenariat avec l'Ecole de Conduite Française (ECF), permettra aux élèves d'avoir une approche plus concrète des dangers de la route.